CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case
FRC
3306

LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

MESSAGE.

Du 2 vendémiaire, l'an 7 de la République française, une et indivisible.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

Citoyens Représentans,

Vous avez entendu les vœux du Directoire exécutif pour finir promptement vos travaux sur le cours ordinaire des recettes et des dépenses de l'année déja commencée ; mais des intérêts plus pressans sollicitent de vous des mesures plus énergiques, et le besoin des

23 12 98

le Corps législatif de fixer, par une loi particulière, le nombre des défenseurs à mettre en activité. Vous concevrez sans peine qu'il est impossible d'attendre, dans cette circonstance, la formation des tableaux et la réunion des renseignemens relatifs à la conscription. Le Directoire exécutif ne perdra point de temps pour remplir régulièrement les formes que la loi prescrit; mais tout presse aujourd'hui. L'effet de la mesure dépend de sa célérité. Il faut deux cent mille hommes pour compléter l'armée; dites un mot, citoyens représentans, et que ces légions sortent de terre à votre voix. Ce prodige vous est facile; mais il vous paroîtra sans doute convenable d'organiser très-promptement l'appel des deux cent mille hommes nécessaires, et d'y faire contribuer, pour cette fois, les cinq classes.

L'armée navale doit répondre aux efforts des armées de terre : les flottes de la République doivent se montrer plus terribles après un moment de revers. Nous n'avons pas besoin de chercher dans l'histoire des républiques anciennes la preuve du ressort nouveau que tout échec imprime à l'énergie des peuples libres. Vers la fin de l'an 2, l'armée du nord ne revint sous les murs de Valenciennes que pour y reprendre l'élan qui la porta jusqu'au Texel : celle de Sambre-et-Meuse prit la même impulsion pour franchir le Rhin. On ne sauroit douter du zèle et de l'ardeur qui animeront également nos marins; mais, dans cette carrière, le zèle ne peut rien sans des préparatifs immenses : c'est là qu'il faut verser des fonds et des avances productives; vous en trouverez les détails dans le rapport du ministre de la marine, joint à ce message. Si les armées de terre exigent environ 90 millions, la marine en demande pour le moins trente-cinq de dépenses extraordinaires : ainsi le Directoire pense qu'il faut 125 millions pour que nos défenseurs sur l'un et l'autre élément puissent combiner leurs efforts et assurer la paix.

Des contributions nouvelles ne sont pas nécessaires afin d'obtenir ce secours : il suffit d'assurer d'abord

l'entier recouvrement de celles jugées indispensables et comprises dans la loi du 26 fructidor dernier ; ensuite les mêmes ressources qui ont fait la révolution doivent la consolider. Les domaines nationaux offrent encore des moyens supérieurs à ceux que les circonstances exigent.

Le Directoire joint à ce message le rapport circonstancié qui lui a été fait par le ministre des finances sur les aliénations des domaines nationaux consommés, et sur les moyens disponibles qu'on pourroit retirer de ceux qui restent à vendre. Vous verrez, citoyens représentans, qu'il vous sera facile de trouver dans les domaines disponibles les 125 millions demandés par extraordinaire en sus des 600 millions affectés aux dépenses de l'an 7, et que plusieurs systêmes s'offrent à la fois pour tirer de cette grande ressource un parti utile aux finances et au crédit public. Le Directoire exécutif n'entrera pas ici dans ces détails, que vous voudrez sans doute méditer par vous-mêmes : il vous est réservé d'embrasser leur ensemble et de réaliser sur-le-champ les secours que demande la situation politique de la France. Prononcez-vous donc aujourd'hui, citoyens représentans, avec la grandeur d'ame qui vous caractérise. Décidez le succès de nos négociations, en complétant soudain l'armée par les deux cent mille hommes que ses cadres attendent. Donnez à nos escadres les moyens qui leur manquent pour multiplier les attaques portées au cabinet de Londres et sur les mers qu'il asservit, et dans les Indes qu'il opprime, et au sein même de son isle. Apprenez à nos ennemis que le peuple français, indigné des retards ou des refus que l'on oppose à ses vues de conciliation, est prêt à terminer la guerre de la liberté ; qu'il la finira, s'il le faut, par la ruine entière de ceux qui lui résistent. Enfin montrez la République présentant d'une main l'olivier de la paix et tenant suspendus de l'autre les foudres de la guerre. Montrez dans cette vue l'accord des grands pouvoirs ; secondez efficacement le voeu national. Soyez les bien-

faiteurs de tous les peuples qui soupirent si ardemment après la paix, et qui vous béniront d'avoir fixé leur sort. Le Directoire exécutif attend avec confiance le prompt effet de votre délibération.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, TREILHARD.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire général. Signé, LAGARDE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an VII.